



# Conseil Consultatif Communal de la Personne en Situation de Handicap

Rapport d'activité  
Année 2020



## Préambule

- Conformément à l'article 120bis de la nouvelle loi communale d'Uccle, en date du 27 juin 2013, le Conseil Communal d'Uccle a créé un conseil consultatif dénommé :  
« Conseil Consultatif Communal de la Personne en Situation de Handicap » (CCCPSH)
- Le 28 février 2019, le Conseil Communal a renouvelé la composition de ce conseil pour la mandature 2019-2024.  
En font partie comme suit :
  - Représentant(e)s d'associations qui œuvrent en faveur de la promotion et de la défense des intérêts des personnes en situation de handicap, ayant leur siège sur le territoire de la Commune d'Uccle et/ou ayant effectivement des activités sur le territoire de la Commune d'Uccle : Brigitte Dupla (IRSA), Eliane Demunter (Grandir Ensemble), Cathy Mavinga (Groupe Epsilon), Pascale Carrier (Sapham asbl), Frédéric Storme (Fondation I See), Patrick Jadoul (APAM), Laurence Gourgues-Roelandt (TOM, SCOTT & Compagnie asbl), Dominique Van Nerom (Le Potelier des Pilifs asbl) ;
  - Personnes en situation de handicap indépendantes : Dirk Coussement, Éric Cabaret, Stéphanie Devriese, Françoise Gandibleux, Henry de Lannoy, Jean-Marc Hollants, Yves Vandermeulen, Jean Forrest ;
  - Personnes disposant d'une expérience utile dans le domaine du handicap, domiciliée à Uccle, ou exerçant leurs activités sur le territoire de la Commune d'Uccle : Olivier Deloire, Paul Vervaeck, Isabelle Dubois, Barbara Decupere, Michel Destombe, Mathilde de Briey, Margaux Noach, Jacques Dekoster, Valérie Dangotte ;
  - Membres du Collège : Daniel Hublet (Échevin des Personnes en Situation de Handicap), Maëlle De Brauwer (Échevine de l'Égalité des Chances), Perrine Ledan (Échevine de la Participation Citoyenne), François Lambert-Limbosch (Échevin de l'Action Sociale) ;
- Le Conseil a pour objet :
  - De rendre un avis sur toutes les questions d'intérêt communal qui lui seraient soumises par le Conseil Communal liées, directement ou indirectement, à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action politique et sociale visant l'égalité et l'inclusion de la personne en situation de handicap ;
  - D'être le lieu d'information, de réflexion, de débat sur toutes les questions d'intérêt communal liées, directement ou indirectement, à la personne en situation de handicap sur le territoire communal ;
  - De permettre à ses membres de suggérer et de proposer aux autorités communales toutes initiatives susceptibles de favoriser les préoccupations des citoyens, résidents de la commune en situation de handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

- Fréquence des réunions

En 2020, le CCCPSH s'est réuni 5 fois en séance plénière.

Des réunions de bureau et de groupe de travail ont également été organisés.

- Le bureau est composé de : Daniel Hublet (Échevin de la Personne en Situation de Handicap, Frédéric Storme (Président du CCCPSH), Brigitte Duplat (Vice-Présidente du CCCPSH), Laurence Gourgues-Roelandt (Secrétaire du CCCPSH).

- Les groupes de travail sont au nombre de 4.  
Leurs dénominations et les membres sont :

- Accessibilité/Mobilité : Valérie Dangotte (chef de groupe), Jacques Dekoster, Yves Vandermeulen, Françoise Gandibleux, Paul Vervaeck, Isabelle Dubois, Margaux Noach, Jean Forrest ;
- Emploi/Loisirs/Inclusion : Laurence Gourgues-Roelandt (chef de groupe), Patrick Jadoul, Dominique Van Nerom, Eliane Demunter, Stéphanie Devriese, Pascal Carrier ;
- Handicap Mental : Cathy Mavinga (chef de groupe), Dominique Van Nerom, Pascal Carrier, Olivier Deloire, Laurence Gourgues-Roelandt ;
- Relation Inter-CCCPSH bruxellois : Barbara Decupere (chef de groupe), Michel Destombe, Frédéric Storme, Brigitte Duplat.

En raison de la pandémie du COVID-19, le CCCPSH a dû revoir ses objectifs pour la période 2020-2021.

Nous avons repensé notre manière de travailler et réorganisé nos séances plénières en mode vidéoconférence.

Malheureusement, nous avons dû, aussi, annuler et/ou postposer des événements publics.

Dans ce document, vous aurez un aperçu des thèmes/sujets que nous avons abordés durant nos séances plénières et lors de nos réunions de travail de groupe.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Le CCCPSH d'Uccle.

# Rapport d'activité 2020

## Réunion plénière du 21 janvier 2020

- Accueil des nouveaux membres effectifs désignés par le Conseil Communal le 19 décembre 2019 : Jean Forrest et Jacques Dekoster ;
- Approbation du PV de la réunion du 18 novembre 2019 ;
- Évaluation de la journée « Samedifférence » du 7 décembre 2019 : le bilan est positif ! Le public était au rendez-vous (environ 500 personnes). Cette action sera reconduite chaque année ;
- « Le Festival de la Trisomie 21 » du 19 au 22 mars 2020 au Centre Culturel de Uccle : l'association TOM, SCOTT & Compagnie et le Collectif T21 organisent ce Festival. L'Échevin des Personnes en situation de Handicap, M Daniel Hublet, soutient le Festival, ainsi que le Collège et le Conseil Communal d'Uccle.
  - En raison de la pandémie du COVID-19 le « Festival de la Trisomie 21 » est reporté du 18 au 21 mars 2022) ;
- Accessibilité/mobilité : L'objectif essentiel de ce groupe de travail est de faciliter l'accessibilité et la mobilité des Ucclois et leurs visiteurs sur le territoire communal.

## Réunion plénière du 1er avril 2020

En raison de la pandémie du COVID-19 et des mesures sanitaires, la réunion a dû être annulée.

## Réunion plénière du 9 juillet 2020

- Approbation du PV du 21 janvier 2020 ;
- Tour de table : la pandémie du COVID-19
- Publication/publicité des PV/ordre du jour du CCCPSH auprès du public ucclois :
  - Ordre du jour des réunions publié sur le site de la commune, via le Wolvendael Magazine et la page Facebook du CCCPSH.
  - Les PV peuvent être obtenu, sur simple demande, auprès du CCCPSH ;
- Conférence post COVID-19/Coronavirus le 29 septembre 2020 au Centre Culturel de Uccle ;
- Cyclo danse : reprise des activités à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;
- Football pour enfants malentendants tous les samedis matin au Centre Sportifs Stroobant : organisé par l'association « ECO » dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020 ;
- Festival « EOP » : les 12 & 13 novembre 2020 au Centre Culturel de Uccle.
  - Séances pédagogiques à destination des écoles
  - 13 novembre : séance grand public
 Ce Festival est soutenu par l'Échevin de la Personne en situation de handicap, M Hublet Daniel, et la commune de Uccle ;

- Monuments commémoratifs uclois : le CCCPSH propose son aide pour rendre les QR codes accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Une attention particulière doit être apportée pour permettre aux personnes porteuses d'une déficience intellectuelle d'y avoir accès (utilisation du Facile à Lire) ;
- Accessibilité à la plaine de jeux du Parc de Wolvendael : parcours inclusif  
Un état des lieux des différentes plaines de jeux sur le territoire communal est demandé par le CCCPSH afin que celles-ci soient accessibles à tous les enfants ;
- Accessibilité des trottoirs communaux aux personnes PMR et/ou mal/non voyantes.

## Réunion plénière du 16 septembre 2020

- Lors de cette réunion, Mme Stéphanie Van Wayenberge, bibliothécaire adjointe à la Bibliothèque « Le Phare » était notre invitée.  
Elle nous a présenté les nouveaux livres « inclusifs » mis à disposition du public dans les bibliothèques publiques.  
Ces albums sont adaptés aux personnes mal/non voyantes : braille, grands caractères, tactiles, ...  
Il a été proposé d'effectuer un travail de réflexion afin de rendre les livres et la bibliothèque plus accessible aux personnes porteuses de déficience intellectuelle ;
- Approbation du PV de la réunion du 9 juillet 2020 ;
- Prise de connaissance du Rapport d'activité 2019 ;
- Signature par le Collège de la « Charte Communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap ».  
Cette charte reprend :
  - Fonction consultative
  - Sensibilisation & accueil de la petite enfance
  - Inclusion scolaire et parascolaire
  - Emploi
  - Accessibilité
  - Inclusion dans les loisirs ;
- Information concernant la désignation par le Collège d'un organisme qui analysera les mesures et la signalétique prévue au Centre U pour les personnes en situation de handicap
  - Une réunion s'était tenue le 7 octobre 2019 entre la Commune et le CCCPSH.
  - La Commune a, depuis, désigné une société indépendante (Access &Go) pour apporter son expertise
  - Les points relevés par le CCCPSH ont bien été transmis à la Commune et pris en considérations
  - Une prochaine réunion sera organisée pour refaire le point, voir l'état d'avancement ;
- Aires de jeux inclusives dans les parcs et espaces verts communaux de la commune :
  - Mme Maëlle De Brouwer, Échevine des espaces verts, est très sensibilisée à la thématique
  - Plusieurs projets sont à l'étude
  - Nous attirons l'attention sur le fait que les plaines de jeux et espaces verts doivent être également accessibles aux parents en situation de handicap qui accompagnent leurs enfants (valides) ;

- Atelier Football pour les enfants malentendants de 7 à 12 ans au complexe sportif Stroobant : cours donnés par un instructeur en langue des signes ;
- « Samedifférence » : édition 2020
  - Inviter les autres CCCPSH bruxellois à y participer.
  - Suite à la pandémie COVID-19, l'activité « Samedifférence » est reportée au printemps 2021
  - Pour la prochaine édition, une pièce de théâtre sera proposée au public ;
- Travaux Chaussée d'Alseberg – Rue du wagon
  - États des lieux et pistes de réflexions ;
- Carte PMR – Scan Car
  - Questions & Pistes de réflexions

### Réunion plénière du 16 octobre 2020

- Approbation du PV de la réunion du 16 septembre 2020 ;
- « Samedifférence » : édition 2021
  - Organisation en extérieur (?)
  - Ateliers
  - Théâtre ;
- Novembre 2020 au CCU – Échevin de la personne en situation de Handicap – Santé
  - Festival EOP : en raison de la pandémie, le Festival EOP a été reporté à une date ultérieure ;
  - Conférence sur le Coronavirus : en raison de la pandémie, la conférence a été annulée ;
- Groupe de travail « Accessibilité/Mobilité » :
  - Travaux Chaussée d'Alseberg : calendrier des travaux
  - Rue du Wagon : enquête publique et concertation citoyenne programmées
  - Justice de Paix : déménagement et accessibilité PMR
  - Centre U – Future Maison Communale : tous les souhaits émis par le CCCPSH ont été rencontrés
  - Accessibilité des terminaux de paiements : sensibilisation des commerçants / de l'Échevine de l'Économie et du Commerce, Mme Valentine Delwart
  - Sensibilisation du corps échevinal aux problèmes rencontrés par les PMR lors de leurs déplacements dans la commune ;
  - Scan Car : pas encore en activité à Uccle, mais prochainement ;
  - Accessibilité des parcs et espaces verts : chemins accessibles aux PMR
  - Fermeture du Bois de La Cambre : sensibilisation aux problèmes rencontrés par les PMR ;
- Groupe de travail « Inter-CCCPSH bruxellois »
  - Un gros travail est mené par le CCCPSH uclois pour créer une synergie entre les différents CCCPSH du territoire bruxellois ;
  - Des rencontres vont être programmées ;
- Rencontre entre les différents CCC uclois à prévoir : seniors & jeunesse ;

- Publication/publicité CCCPSH : l'ordre du jour des séances plénières et le rapport annuel seront publiés sur le site internet communal ;
- Centre Culturel d'Uccle : accessibilité, sièges PMR et boucle d'audition ;
- Projet Justice de Paix : appel à projet de la commune de Uccle ;
- Lieux de culte & accessibilité : M Daniel Hublet, Échevin de la personne en situation de handicap rappelle que si les églises Saint-Pierre et Saint-Job sont bien des propriétés de la commune, cela n'implique pas qu'elle doive supporter les frais d'une boucle d'audition.

## Réunion plénière du 16 décembre 2020

- Approbation du PV du 16 octobre 2020 ;
- Groupe de Travail « Inter-CCCPSH bruxellois »
  - Le travail effectué par ce groupe est salué par l'ensemble des différents CCCPSH bruxellois ;
  - Le CCCPSH uclois est, à ce jour, le plus actif de l'agglomération bruxelloise, et ce, depuis 2013 ;
  - M Daniel Hublet, Échevin de la personne en situation de handicap est en contact avec Mme Séverine Van Herzeele qui est attachée à la direction des initiatives subventionnaires à Bruxelles -Pouvoir locaux au service publique Régional de Bruxelles
  - L'objectif est de promouvoir un CCCPSH dans toutes les communes bruxelloises et d'instaurer un partenariat inter-CCCPSH bruxellois ;
  - La cellule Égalité des chances de Bruxelles Pouvoir Locaux – personnes en situation de handicap- souhaite instaurer début 2021 des rencontres entre les différents CCCPSH (partage d'expertises, idées, ...),
  - La concertation inter-CCCPSH permettrait d'avoir plus de poids pour de nombreux dossiers et permettrait une meilleure prise en charge des problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap ;
  - Une réunion fin janvier 2021 sera programmée
- Scan Car : état des lieux uclois
  - Elle sera d'application sur le territoire uclois d'ici mars-avril 2021 ;
  - M Thibaud Wyngaard, Échevin en charge du dossier, nous informe que des contacts entre les communes bruxelloises vont être organisés afin d'avoir une position commune pour toute la région ;
  - M l'Échevin sera notre invité lors de notre prochaine réunion plénière.
- Partenariat entre la commune de Uccle et l'asbl AMT-concept :
  - Accessibilité des commerces à tous : analyse des différents commerces du quartier Chaussée d'Alsemberg jusqu'à Floréal  
État des lieux, pistes de réflexions et propositions de travaux de remise à niveau aux commerçants qui le souhaitent
  - Boucle piétonne Rue Xavier de Bue – Parvis Saint-Pierre – Centre U/Maison Communale  
L'objectif est d'attirer l'attention des fonctionnaires communaux sur la spécificité de l'aménagement des lieux publics sous le prisme des personnes en situation de handicap ;



- Terminaux bancaires :
  - Campagne de sensibilisation auprès des commerçants : concertation inter-CCCPSH ;
- Le Bois de La Cambre : proposition d'une concertation inter-CCCPSH ;
- 3 décembre 2021 : Journée de sensibilisation au handicap
  - Piste de réflexions pour l'action de l'année prochaine
- Les décodeurs TV : accessibilité/ problèmes d'utilisation pour les personnes en situation de handicap ;
- Site internet de la Commune de Uccle
  - Peu accessible aux personnes en situation de handicap : travail de réflexion à mener ;
- L'inclusion scolaire des enfants porteurs de déficiences intellectuelles : inviter Mme Carine Gol-Lescot, Échevine de l'enseignement lors d'une prochaine réunion plénière
  - Travail de fond effectué par les groupes de Travail « Emploi/Loisirs/Inclusion » & « Handicap mental »
- Méthodologie de travail – Plan d'action 2021-2022
  - 1 axe/ 1 thématique par groupe de travail
  - Travail de réflexion et propositions concrètes à transmettre au Collège et au Conseil Communal

